

Les addictions au tabac et à l'alcool

Déclaration du groupe Mutualité

Le groupe de la mutualité se félicite que l'avis qui nous est présenté insiste sur des aspects trop souvent négligés mais essentiels pour modifier les comportements néfastes pour la santé. Nous savons que si des efforts doivent être accomplis pour mieux faire connaître les conséquences sanitaires du tabagisme ou de la consommation excessive d'alcool, la seule connaissance de risques, par nature incertains et perçus comme lointains, ne suffit pas pour diminuer les consommations d'alcool ou de tabac.

Un ensemble de mesures, cohérentes et inscrites dans la durée est indispensable, mais il doit aussi tenir compte des représentations sociales des consommations, mais aussi des consommateurs. Ce sont souvent celles-ci, comme le souligne l'avis, qui signent le succès ou l'échec des politiques suivies.

Les bons résultats obtenus pour le tabac, le plus important étant la prometteuse baisse de la consommation chez les jeunes, montrent que des évolutions significatives peuvent être obtenues rapidement. Le succès du mois sans tabac, largement relayé par les mutuelles et les unions régionales mutualistes auprès de leur adhérents est une illustration de ce retournement de l'opinion. Pour la première fois en janvier 2019 les media s'emparent du « Dry January » avec des commentaires inhabituels et encourageant, Le Parisien de dimanche titrant notamment " Cela devient branché d'arrêter de boire". Faire de la consommation d'alcool un choix et non la norme est un progrès considérable. Espérons que l'analyse, que nous faisons nôtre, de l'avis soit rapidement dépassée et que l'image de l'alcool ne soit plus systématiquement valorisée.

L'importance des intérêts économiques en jeu doit être considérée. Mais nous voyons bien que les intérêts de producteurs d'alcool à bas prix, essentiellement consommés par celles et ceux dont la consommation d'alcool est problématique ne sont pas de même nature que la valorisation du tourisme œnologique.

Une véritable politique de réduction des risques doit permettre de limiter les consommations excessives qui font souvent l'objet d'un déni collectif comme individuel. La concentration de la consommation d'alcool dans la population nous indique clairement les points qui doivent faire l'objet d'efforts. Cette concentration montre à l'évidence où se trouvent les enjeux économiques pour les producteurs d'alcool, notamment les producteurs de spiritueux et d'alcools forts. C'est par des mesures de type prix minimum pour décourager la consommation en grandes quantités d'alcool forts à bas prix que des résultats de réduction des consommations problématiques pourront être obtenus.

Nous voyons bien à travers ces exemples que tenir compte des réalités économiques ne doit pas être synonyme de recherche d'un illusoire consensus entre des acteurs aux objectifs contradictoires.

La politique de lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme est une politique avant tout sanitaire même si elle ne peut s'affranchir du contexte économique.

Le groupe de la mutualité a voté l'avis.